

Récréations du dimanche

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 258

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251900>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

HISTOIRE

DE LA

Seigneurie du Speigelberg ou des Franches-Montagnes

PAR A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

On ne répondit pas à Copin, on ne lui accorda pas sa pension, il dut en conséquence continuer ses fonctions au Noirmont. Ce ne fut pas sans avoir mille à partir avec ses paroissiens à qui il demandait sans cesse de nouveaux moyens de subsistance. Ces tiraillements se dévotaient dans une lettre que Copin écrivit au grand vicaire Gobel, évêque de Lydda, que nous verrons bientôt devenir son ami et son compère dans l'insurrection contre le Prince.

Cette lettre, datée du 13 janvier 1777, renferme ces mots : « J'ai appris, dit-il, que le maître bourgeois Péquignat avec un ou deux qui ont signé avec lui la requête qui a été présentée contre moi... Mon cœur s'est senti percé comme d'un coup de poignard à la lecture de cette lettre, et j'ai été obligé d'appeler à mon secours le corps de réserve de philosophie que je garde pour les occasions extrêmes, sans lequel la mélancolie en me pulvérisant, aurait débarrassé quelques ennemis, que mon existence, quelque chétive qu'elle soit, ennuit... »

Les tentatives des gens du Noirmont pour faire partir leur curé ne réussirent pas. Copin demeura dans sa cure. Il continua ses extravagances et ses dettes. C'était un prodige consommé à l'exemple de Gobel, évêque de Lydda, qui, à cause de ses prodigalités et de ses dettes énormes, se jeta dans le parti révolutionnaire. Toujours à la chasse de l'argent, Copin se fit alchimiste et chercheur d'or. Un jour il partit pour la Forêt Noire où l'on pensait que se trouvait du minerai de fer. Il fut surpris fouillant la terre sans aucune autorisation. Il fut arrêté et jeté en prison sous la prévention de chercher des mines d'or et d'argent, sans être dûment autorisé. L'aventurier alchimiste implora la bienveillance de son prince, Joseph de Roggenbach, pour sortir de sa prison. Le prince intercédait auprès de l'empereur et obtint sa mise en liberté.

Les revers, les ennus, les dettes pas plus que les années, ne rendirent le curé plus sage. Au contraire, l'âge ne fit qu'augmenter en lui l'esprit d'indépendance, d'inquiétude et de révolte. Ses prodigalités et les dispositions familières de son esprit, lui acquirent bien vite une immense popularité non seulement dans sa paroisse, mais dans toute la Montagne.

Voula ce prêtre, à cheveux blancs, simple, bon au pauvre monde, qui va susciter dans ce pays une opposition formidable contre le régime du prince de Porrentruy et y constituer un moyen d'agitation qui devait, comme toujours, dépasser les intentions de son auteur.

Les années, loin de le rendre plus prudent, ne firent qu'augmenter en lui l'esprit d'inquiétude et de révolte. Quand vint à souffler dans l'Évêché de Bâle, le vent de la révolution qui bouleversa la France, le vieux Copin se prononça hautement pour les idées novatrices. Il se mit à prêcher et à vanter les bienfaits de la révolution et à déclamer du haut de la chaire, dans son église du Noirmont, contre la Cour de Porrentruy, et contre le Prince, son bienfaiteur. Il reprochait à son souverain de retarder la convocation de l'Assemblée des États, objet des desirs de son ami, le syndic des États, Rengguer, traître à son prince.

Dans sa pensée, le curé Copin croyait, peut-être naïvement, que cette assemblée, si désirée d'un certain nombre, remédierait à tous les abus et ferait naître dans le pays une ère de bonheur et de parfaite tranquillité.

Copin patrona les idées de Rengguer dans des conférences qu'il faisait à ses paroissiens, dans lesquelles il ne cessait de demander des réformes contre les abus, qui ne pouvaient se faire, leur disait-il, que par l'assemblée des États.

Copin ne se contenta pas de mettre sa parole caustique et son influence au service de la révolution, mais il écrivit plusieurs dialogues qu'il fit imprimer. Ces écrits furent rapidement répandus parmi le peuple et vinrent habilement seconder les vues des révolutionnaires. Ils renferment 18 pages in-12.

Le but de Copin était d'amener le peuple contre les nobles, les chanoines, de crier contre la dime, la chasse etc... de soulever des colères contre le régime du Prince. Il avait alors soixante et dix ans. Ce vieillard aux cheveux blancs, dit Cléménçon, qui ne souffrait pas de supériorité, ne cessait de clabauder contre eux. Attirant chez lui les Montagnards qu'il tâchait d'animer contre le Prince, il fit à la Montagne ce que faisaient en Ajoie Rengguer et Lémann.

Citons quelques passages des dialogues de Copin qui nous font connaître le style et les sentiments de ce curieux personnage.

Feuilleton du Pays du Dimanche 16

Le Guide de l'Empereur

PAR RENÉ BAZIN

Véronique, d'abord joyeuse, changea vite d'expression. Elle avait deviné, à l'allure précipitée de son père, à son visage qu'il ne portait point levé comme d'habitude et buvant l'espace, qu'un événement tout au moins sérieux s'était passé à la maison.

Le capitaine s'avancait le long du canal, vêtu de ce complet bleu et coiffé de ce panama qui étaient légendaires à Toul, autour que la toque de loutre et le manteau de cavalerie des jours d'ours. Il marchait la tête basse et en trébuchant contre les pierres du chemin. Il avait l'air d'un homme las et troublé. Bientôt il n'y eut plus de doute. Charles courut à la rencontre de son parrain, et lui sauta au cou. Mais M. Andouin l'écarta aussitôt en disant :

— Laisse-moi, mon petit, et va devant : j'ai à parler à ta marraine. Puis, tragiquement, arrêté au milieu de la route, la figure défaite, hâtant du geste Véronique qui arrivait :

— Viens, ma pauvre ! ajouta-t-il.

Quand elle fut tout près, il ne prit pas le temps de l'embrasser, mais faisant demi-tour, il se mit à marcher à droite de Véronique, le long du canal, puis, désignant l'enfant qui courait en avant et jetait des pierres aux oiseaux :

— Tu vois ton Charles ?
— Oui.
— Eh bien ! nous allons le perdre !

Quatorze ans avaient passé depuis cette nuit d'hiver où Charles était entré inopinément dans leur maison ; pendant quatorze ans, ils avaient évité de se communiquer leur inquiétude qui était de voir l'enfant les quitter un jour, comme il était venu, malgré eux ; ils s'étaient caché l'un à l'autre une partie de leurs pensées ; mais tout cela était si vivant, le souvenir et la crainte, que Véronique s'écria :

— C'est Maria Huber qui le réclame ?

Troisième entretien.

L'Ajoulot. Soyez le bienvenu, mon ami ; que j'ai de plaisir à vous voir !...

Le Montagnard. Le plaisir est de mon côté ; me voici exprès au marché de Porrentruy pour vous parler. Savez-vous que nos derniers entretiens ont été imprimés ?

L'Ajoulot. Oui, je le sais et j'en suis charmé : car on se les arrachait, pour ainsi dire, des mains pour les lire. Cela fait plaisir à voir, comme nos gens des villages commencent à aimer la lecture : cela ouvre l'esprit sur bien des choses, qu'on ne saurait pas sans cela.

Vous voyez comme les Français, nos voisins, sont instruits sur les droits de l'homme et sur tout ce qui concerne le gouvernement : c'est qu'ils lisent. Quant à nous, on voudrait toujours nous voir dans l'ignorance : et pourvu que nous sachions traquer et faire les chiens de chasses, c'est tout ce que ceux du château demandent.

Le Montagnard. — J'espère cependant que vous ne voudriez pas, à l'imitation des Français, faire le siège de la Roifoules, brûler le château du seigneur évêque, et chasser les notables, les chanoines, etc. etc....

L'Ajoulot. — Non assurément. Nous ne voulons point de révolution ; mais nous demandons une assemblée des États ; et nous l'obtiendrons coûte que coûte.

Le Montagnard. — Vous avez raison. Nous serions tous perdus, si on ne nous l'accordait pas, depuis trente-huit ans qu'on refuse aux États de s'assembler et de voir clair dans leurs affaires. Mais, dites-moi votre avis, si vous n'avez rien de mieux à proposer, engagez tout bon évêque (sic) à se mettre si mal dans l'esprit du peuple, en s'obligeant de lui refuser la satisfaction de s'assembler, tandis que l'empereur la lui a accordée (sic) par sa sentence de Vienne de 1786 ?

L'Ajoulot. — La chose est bien claire ; et ce sont les Bleus qui le trompent et qui l'égarent ; ils exploitent toutes sortes de finesses et ils ne pourront plus pêcher dans l'eau trouble.

Le Montagnard. — Ce que vous me dites-là ; mais qu'est ce que vous entendez donc par les Bleus ?

L'Ajoulot. — Ces Bleus ; ce sont les aristocrates, nos ennemis et ceux du prince. Nous les appelons ainsi, parceque depuis quelque temps, ils se sont donné le secret de se s'habiller d'un manteau bleu, dont quelques-uns sont galonnés comme d'une écharde antinationale, qui les distinguent des patriotes et des hommes gens.

Le Montagnard. — Cela me fait vraiment de la peine de voir que les arrogants perdent ainsi notre bon pays ; qui serait si heureux s'il était gouverné avec une meilleure politique.

Ces dialogues nous donnent une idée des sentiments fort peu déguisés de Copin, à la veille de la Révolution dans l'Évêché de Bâle, comme aussi du langage rustique qui les exprime.

Les déclamations de Copin contre la Cour lui attirèrent bien vite les rigueurs du prince. Vers la fin de 1791, ordre fut donné d'arrêter le vieux curé du Noirmont et de le conduire sous bonne escorte dans les prisons au château de Porrentruy. Le curé, qui s'attendait à quelque service à son égard, avait pris des précautions pour ne pas être surpris. Un ami l'avertit de ce qui se préparait. Il put se soustraire longtemps aux poursuites des agents du prince, grâce à la complicité de ses paroissiens. A la moindre alerte, il passait en France. A cette époque, les communications entre les Franches-Montagnes et Porrentruy permettaient à l'énergique vieillard de se soustraire facilement aux recherches de la Cour. En Franche-Comté, il prêta le serment constitutionnel et en vertu de son civisme républicain, il administra dans le Doubs des cures vacantes par le départ des prêtres fidèles. Il paraissait de temps en temps au Noirmont et fonctionnait dans son église, bien gardé par ses paroissiens, mais il n'avait pu rentrer dans son presbytère.

Copin, réfugié en Franche-Comté, avait des amis à Porrentruy, avec lesquels il était en relation de lettres. Il cherchait à se disculper comme le témoigne la lettre suivante :

Messieurs,

« Est-il bien vrai, qu'on ait trouvé dans ma courte correspondance avec M. Lémann un foyer tellement incendiaire, qu'il ne soit expiable que par le sacrifice de ma tête ? et que cet homme inconvenable me dise l'auteur des pamphlets que je n'ai pas vus ? Un ami m'en a averti et m'a conseillé l'éloignement, j'ai suivi son avis d'autant plus promptement que l'attachement de mes paroissiens n'aurait pas cédé à la violence, et m'aurait exposé à une douleur plus profonde et plus amère que celle de la perte de ma vie. Oserais-je dans ces sortes de tristes circonstances vous demander, sans témérité, par cet homme de confiance, jusqu'à quel point je suis coupable, et s'il y a des remèdes ou non.

« Je ne crois pas que le serment qui vous lie au Souverain soit incompatible avec un acte de charité à exercer envers un homme que vous avez honoré jusqu'ici de mille marques de bienveillance

M. Andouin serra le bras de sa fille, comme si c'était là un nom qu'on ne devait pas prononcer, et, le visage affreusement pâle et douloureux, répondit :

— Non, c'est le père. Le procureur de la République m'a parlé, il m'a interrogé au sujet de l'enfant... Mais suis tranquille, ne te mets pas à trembler, comme cela, Véronique... Je résisterai... Je ferai tout, plutôt que de laisser partir Charles... Car, enfin, il est à nous plutôt qu'à eux... Je suis décidé...

— Dites d'abord ce qui est arrivé ? demanda la vieille fille.

— Beaucoup de choses en peu de temps, vois tu. Je sortais de notre assemblée de secours mutuels. Rue de Rigny, je suis abordé par le procureur de la République : « Je serais content d'avoir un entretien avec vous, monsieur Andouin ». Les camarades qui me reconduisaient s'écartèrent. Moi qui n'ai jamais eu d'affaires avec la justice, je commence à me tourmenter, et je dis comme toi : « C'est des parents de Charles que le coup nous vient, monsieur le procureur ! Je le devine ! Je ne crains qu'eux ! » Précisément, monsieur Andouin, et puisque nous nous trouvons à deux pas du parquet, si vous voulez bien monter avec moi, nous causerons... Ah ! Véronique, ce que j'ai souffert pendant cette heure-là !

M. Andouin se mit à raconter les moindres détails de cette entrevue dont il s'était échappé pour courir à la recherche de Véronique, le long de la Moselle. Il paraît à voix prudente, mais avec des gestes sans mesure comme son émotion. Quelques promeneurs les dépassaient, rentrant en ville, avec les derniers rayons de soleil dans le dos. Charles allait devant, et on l'entendait siffler des airs de chasse.

Oui, le procureur de la République avait reçu avis, du parquet de Colmar, que Gottfried Huber réclamait l'enfant confié, quatorze ans plus tôt, à M. Charles-Henri-Michel Andouin, capitaine de cavalerie en retraite. « Il avait engagé avec le vieil officier, un dialogue d'abord rapide et brutal :

— L'enfant vous a été confié ?
— Non, abandonné.
— Inscrit à l'état civil sous votre nom ?
— Pardon, sous le nom du père.
— Avez-vous reçu des nouvelles des parents ?
— Jamais : seul je l'ai fait élever, je l'ai nourri, je l'ai habillé, je l'ai aimé comme mon fils.

« et qui sera jusqu'à la mort, avec un profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

L. COPIN, curé.

« Ce 27 mars 1791.

« P. S. Si vous daigniez me répondre, soyez sûr que votre lettre ne verra pas le jour.

Nous ne savons quelle réponse fut faite à Copin, mais la commission inquisitoriale continua sa besogne. Le 23 avril Hermann de Greiffenberg, commissaire impérial, arriva à Porrentruy pour prêter main forte au Prince et prendre lui-même connaissance de l'état de la Principauté. Deux jours après le Prince annonça à tous ses États que l'assemblée si impatiemment attendue aurait lieu le 16 mai à Porrentruy.

Copin était toujours en France et il désirait rentrer dans son pays. Il parut un instant se repentir et prit la résolution de se réconcilier avec son souverain. Pour y arriver il lui fallut une double intervention, d'abord celle de sa paroisse, puis celle de personnalités influentes à la Cour.

(A suivre)

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans les N° 256 et 257 du Pays du dimanche :

- | | |
|--|---|
| 980. MÉTAGRAMME.
Ligne. Figue. Gigue. | 984. ENIGME.
Maillet. |
| 981. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.
CONSONNES ET VOWELLES.
Laissez dire les sots, le savoir a son prix. | 985. MOT CARRÉ SYLLABIQUE
SA TI RE
TI RA GE
RE GE LE |
| 982. PHYSIQUE AMUSANTE.
LÉTTRES DE FEU.
On écrit avec une dissolution de salpêtre, en ayant soin que les lettres soient liées ; puis, lorsque le papier est bien sec, on enfume un point de l'écriture avec une allumette, et un sillon de feu se propage partout où il y a du salpêtre. | 986. CRYPTOGRAPHIE.
C'est le vingt-cinq mars mil huit cent cinquante-huit, jour de l'Annunciation, que la Sainte Vierge dit à Bernadette : « Je suis l'Immaculée Conception. » |
| 983. MOT CARRÉ.
E S S O R
S T A G E
S A T I N
O G I V E
R E N È R E | 987. LOGOGRIFFE DÉCROISSANT.
SANT.
MILON, MILO, MIL, MI, M. |

Numéro 256

Ont envoyé des solutions partielles : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Maria C., à la Racine ; Noël et Mimi à Rossmaison ; Oeillet rouge, Neuchâtel ; Tantine, Neuchâtel ; Un philosophe chrétien à Cornol.

Numéro 257

Ont envoyé des solutions partielles : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Maria C., à la Racine ; Deux compagnons de la Société des socialistes à Bâly ; Gervais Donzé aux Bruleux ; Les trois Suisses à Saingnégrier ; Vive la fanfare des Cerlatiez ; G. Voirat au Fré-dame ; Les adieux au Pays du Dimanche des devineurs, et devineuses de la Coullisse, du Loole, de la ville de l'Avenir, d'Octodure, de Porcaullem et du Val Tordu ; un musicien, Baix.

Le Pays du dimanche étant désormais remplacé par le Pays illustré, les Récréations du dimanche cesseront de paraître à partir d'aujourd'hui.

Un merci cordial à tous ceux de nos dévoués lecteurs et aimables lectrices qui se sont donné la peine de chercher à résoudre les différentes questions posées sous la rubrique « Les Récréations du Dimanche ».

Cet exercice, à la fois instructif et amusant, leur a fourni l'occasion de déployer leur talent et leur jugement, et nous ne pouvions moins faire que de les féliciter des progrès qu'ils ont su accomplir dans ce genre de distractions de l'esprit.

Nous devons des félicitations toutes spéciales au Pilier du Cercle Industriel à Neuveville qui, vraiment s'est surpassé dans l'art de devin.

La Rédaction.

- La chose est claire quand même : vous devez le rendre.
- Je n'en ferai rien !
- Vous le devez !
- C'est mon enfant ! Pourquoi Huber le demande-t-il ?
- Ignore.
- Qu'est-il ?
- Ouvrier forestier.
- En Allemagne ?
- Dans les Vosges.
- Et voulez-vous, monsieur le procureur de la République, que moi, officier français, je livre à l'Allemagne un soldat de plus, un soldat que j'ai instruit et qui combatera mon pays ?
- M. Andouin s'était emporté, il avait en des mots violents. Le procureur les avait écoutés comme des arguments. Cet homme mince, pâle, blond et précocitaire, qui redoublait les scandales, avait plaidé pendant une heure la thèse de la puissance paternelle, sans presque se laisser interrompre. Après quoi, voyant son adversaire étourdi de tant de paroles, il avait conclu :
- Je comprends votre émotion, monsieur Andouin, je la trouve légitime. Mais il y a la loi. Elle est formelle et elle est contre vous... Je vous donne jusqu'à demain midi pour m'amener Charles Huber.
- Qu'en ferez-vous ?
- Je le ferai conduire à la frontière.
- Non, monsieur !
- Je répète : demain, midi.
- Et le procureur s'était levé. L'affaire en était là.

M. Andouin, en la racontant, s'exaltait de plus en plus. Son bras valide menaçait ; ses yeux erraient en avant, sur le fleuve et sur les collines, avec l'expression terrible des heures de combat. On approchait de la porte Moselle. Les passants plus nombreux regardaient avec étonnement ce promeneur agité, puis cessait de sourire et se détournait, de peur d'offenser la créature en armes qu'ils venaient d'apercevoir à côté de lui. Les larmes sont comme les morts : elles ont le respect de la foule qui ne demande pas leur nom. M. Andouin finit lui-même par observer que Véronique se taisait, et qu'il parlait seul.

— Tu pleures ? dit-il. Oh ! il y a de quoi, Véronique, mais que pensés-tu ?

La suite prochainement.

